

Communauté de Communes du Genevois

Mme Elodie Charvet

38 Rue Georges de Mestral

74160 ARCHAMPS

Concerne : Plan Climat

Collonges sous Salève, le 12 novembre 2019

Madame,

Nous nous réjouissons de la proposition de réouverture de la gare de Collonges sous Salève et le doublement de la voie ferrée. Il faut cependant noter qu'il y a actuellement sur notre commune 2 passages à niveau très dangereux ayant déjà causé plusieurs accidents mortels, ce danger serait accru avec le doublement des voies.

Nous proposons donc de déplacer la voie ferrée le long de l'autoroute sur 1.4 km selon projet ci joint sur les communes de Collonges sous Salève et Archamps. La traversée de la voie ferrée par les automobiles pourrait se faire en prolongeant les ponts actuels au-dessus de l'autoroute, la position de la gare resterait à préciser

Les excédents de terre générés par la création de la voie ferrée pourraient alors être utilisés pour couvrir l'autoroute sur 300 mètres (il semblerait qu'une longueur plus élevée impose des exigences techniques plus contraignantes). Cette couverture végétalisée présenterait un intérêt écologique évident tant pour la faune que pour la mobilité et la réduction des nuisances sonores

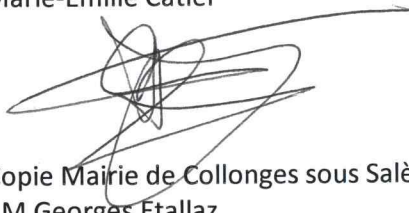
A noter que le PLU de Collonges sous Salève élaboré en 2017 n'a pas prévu le doublement de la voie ferrée ni son déplacement, il prévoit même dans l'OAP No 2 (sur Plan), la création de 50 logements dans la zone où la voie ferrée serait déplacée. Il faudrait donc réserver rapidement la partie concernée de ce terrain, avant que cette OAP ne fasse l'objet d'une demande de permis de construire

Nous vous remercions par avance d'inclure, si possible, notre proposition dans le plan d'action climat.

Cordialement

Pour l'APEC, la présidente :

Marie-Emilie Catier



Copie Mairie de Collonges sous Salève :

- M Georges Etallaz

- M Philippe Chassot